



DS AUTOMOBILES

OFFRE DOCUMENTATION TECHNIQUE DS POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

DS ci-après dénommée « CONSTRUCTEUR » met à disposition des **Professionnels de l'automobile***, des **Editeurs de documentation technique** et des **Fabricants d'équipements de réparation** les informations techniques nécessaires pour entretenir et réparer les véhicules de la marque sur le site <https://public.servicebox-parts.com> ci-après dénommé « SITE INTERNET ».

Le CONSTRUCTEUR met à disposition des Centres de Contrôle Technique Périodique les informations techniques nécessaires pour les contrôles techniques périodiques des véhicules de la marque.

(*) Réparateurs automobiles professionnels, clubs automobiles, entreprises d'assistance routière, opérateurs proposant des services d'inspection et d'essai, opérateurs assurant la formation des réparateurs, équipementiers.

1. DOCUMENTATION TECHNIQUE

Contenu Services libres (accès gratuit)

Document	Descriptif	Véhicules
Produits pour professionnels	Catalogues des produits préconisés pour la réparation des véhicules CITROËN	Gamme DS
Guides d'utilisation	Notices d'utilisation des véhicules (documents de bord)	

Précisions importantes :

Une date éventuelle d'antériorité annoncée correspond à la mise en ligne d'une documentation complète pour le véhicule concerné.

Un code qui peut parfois être accolé à l'appellation commerciale du véhicule permet d'identifier :

- Les versions successives, affichées dans leur ordre d'apparition.
- Les versions spécifiques à certains pays.

Services abonnés (accès payant)

Document	Descriptif	Véhicules
Barèmes des temps	Temps de facturation des interventions	Gamme DS
Technical Service Bulletin (TSB)*	Méthodes de résolution des problèmes identifiés	
Méthodes	Méthodes de réparation et outillages spécifiques	
Schématique	Schémas électriques	
Diagnostic **	Aide au diagnostic	Gamme DS
Pièces de rechange	Catalogue des Pièces de rechange DS	Gamme DS
Accessoires	Catalogues des accessoires destinés à équiper les véhicules de la gamme	Gamme DS

(*) en ligne depuis le 10/01/2008. Nécessité de saisir le VIN du véhicule concerné pour afficher les documents.

(**) En ligne depuis le 10/03/2008

Nota: les précisions données pour la rubrique Service libres restent applicables ici.

Tarifs

Généralités

DS propose deux types de services :

- Services libres : Les services auxquels vous pouvez accéder sans abonnement.
- Services abonnés : Les services qui sont accessibles seulement si vous avez souscrit à un abonnement. Les barèmes des temps et méthodes, la schématique et la documentation diagnostic sont disponibles sous cette condition.

Tarifs année 2021

Documentation Technique (Barèmes de temps et Méthodes, Schématique, Accessoires et Documentation diagnostic)

Services abonnés :

Documentation Technique :

- Abonnement 1 heure : 7,50 € HT
- Abonnement 1 jour (24h) : 28 € HT
- Abonnement 1 semaine (7 jours) : 85 € HT
- Abonnement 1 mois (30 jours) : 240 € HT
- Abonnement 1 an (365 jours) : 1730 € HT

Catalogues Pièces de Rechange :

- ◦ Abonnement 1 heure : 5 € HT
- ◦ Abonnement 1 jour (24h) : 15 € HT
- ◦ Abonnement 1 semaine (7 jours) : 30 € HT
- ◦ Abonnement 1 mois (30 jours) : 50 € HT
- ◦ Abonnement 1 an (365 jours) : 150 € HT

NB : le catalogue Pièces de Rechange est accessible sans supplément de prix en cas de souscription à un abonnement à la documentation technique.

Paiement

Les abonnements sont réglés directement sur le site DS Service par carte bancaire. Les transactions sont totalement sécurisées, toutes les données bancaires sont cryptées.

Le CONSTRUCTEUR se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Contact

Site exclusivement réservé aux professionnels de l'automobile, éditeurs de documentation technique et fabricants d'équipements de réparation.

- Editeurs d'informations techniques :

Contactez-nous sur : documentationtechniqueediteurs@mpsa.com

- Autres professionnels de l'automobile :

En cas de difficulté pour utiliser le site, contactez-nous sur :
servicebox-contact@mpsa.com (Indiquez votre code client)

2. INFORMATIONS POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE PERIODIQUE

Les informations techniques listées ci-dessous sont destinées exclusivement aux sociétés spécialisées dans la réalisation du contrôle technique des véhicules.

Contenus

Document	Descriptif	Véhicules
Information technique PTI ***	Informations nécessaires pour le contrôle technique (suivant le règlement d'exécution 2019/621/UE de la Directive 2014/45/EU)	Véhicules soumis au contrôle technique périodique article 2 (1) de la Directive 2014/45/UE, immatriculé ou mis en circulation dans un État membre à partir du 20 mai 2018 ****

(***) Nécessité de saisir le VIN du véhicule concerné pour afficher les informations.

(PTI = Periodic Technical Inspection = Contrôle Technique périodique)

(****) Ces informations techniques sont mises à disposition au plus tard six mois après l'immatriculation ou la mise en circulation du véhicule.

Tarif année 2021 :

Le prix de la consultation des données pour un VIN est de **5 € HT**

Il s'agit d'un tarif forfaitaire (en Euros Hors Taxes).

Le CONSTRUCTEUR se réserve le droit de le modifier à tout moment.

Commande et Contact

Pour pouvoir obtenir les modalités d'accès à ces informations ainsi que leur mode de paiement, vous devez au préalable vous inscrire sur le site (inscription gratuite) puis nous contacter à l'adresse informationtechniquepti@mpsa.com en nous faisant parvenir le formulaire joint en annexe.

Annexe :

Formulaire de demande d'accès aux informations nécessaires au contrôle technique à nous adresser par mail.

Objet du mail : Demande d'ouverture de droit d'accès aux informations nécessaires au contrôle technique

Corps du mail :

Nom du contact :

Identifiant du compte créé sur le Portail Opérateurs Indépendants :

Raison sociale :

Adresse postale :

N° d'agrément CCT :

Adresse mail d'échange :